

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 juillet 2026

PROTECTION DES ENFANTS - (N° 3018)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION

N° 997 (Rect)

AMENDEMENT

présenté par
Mme Colin-Oesterlé

ARTICLE 3

Au début de l’alinéa 4, substituer aux mots :

« Le septième alinéa est complété par six phrases ainsi rédigées »,

les mots :

« Après le septième alinéa, il est inséré un alinéa ainsi rédigé ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.